XVIIIe ANNÉE – N° 6058 – LUNDI 3 JUIN 1907

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,26 — 524,46

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

Le Massacre des Otages

M. J. Bonnafoux retrace dans le « Mois littéraire et pittoresque » les principales phases de ce qu'il nomme si bien la semaine sanglante (21-28 mai 1871), l'agonie de la Commune, ses dernières et sinistres convulsions, son écrasement et les représailles ou mieux le châtiment.

Nous en détachons ces quelques pages sur le massacre des otages :

Les monuments embrasés n'avaient point arrêté nos troupes ; de nombreuses compagnies de pompiers qui venaient des autres de villes de France, qui venaient même de Londres et de Bruxelles, éteignaient les incendies. Alors, avant d'être tuée, la Commune tua. Le publiciste Chaudey, homme probe et courageux, fut exécuté le 23 mai à Sainte-Pélagie. Son ennemi personnel, Raoul Rigault, dirigeait le peloton :

— Je vous annonce que votre dernière heure est venue.

— Vous voulez donc m'assassiner ?

— On va vous fusiller, et tout de suite.

— Rigault, j'ai une femme et un enfant, vous le savez.

Le chef ordonna aux soldats de viser. Comme il faisait nuit, on avait fixé près du condamné une lanterne qui vacillait. Les balles ne le blessèrent qu'au bras ; un sous-officier l'acheva. Le mercredi, à 8 heures du soir, l'archevêque de Paris, Mgr Darboy ; l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine ; les PP. Clair et Ducoudray, l'abbé Allard et le président Bonjean menaient dans le chemin de ronde de la Grande Roquette.

Le communard Ferré commendait l'exécution. Ils étaient détenus depuis plus d'un mois à Mazas. L'avant-veille, au milieu des injures de la populace, on les avait transportés à la Roquette, où ils eurent l'inefable consolation de recevoir la sainte communion des mains de certains prêtres prisonniers avec eux, qui avaient gardé des Hosties consacrées. L'âme sereine, ils allèrent au supplice. On dit même que le prélat leva le bras pour pardonner ; car, lorsqu'on retrouva le cadavre à moitié enfoui dans la fosse commune du Père-Lachaise, les doigts de la main droite étaient broyés par les balles. C'était le second archevêque de Paris qui tombait victime de la guerre civile. Mgr Affre, en juin 1848, avait été tué par les balles révolutionnaires, alors qu'il allait porter sur les barricades la parole de paix. Ecoutez le président Bonjean, de sa prison, il écrit à un de ses amis :

« Ce que j'ai fait, je le ferai encore, quelque douloureuse qu'en aient été les conséquences pour ma famille tant aimée. C'est que, voyez-vous, à faire son devoir, il y a une satisfaction intérieure qui permet de supporter avec patience, et même avec une certaine suavité, les plus amères douleurs.

Les Dominicains d'Arcueil sont exécutés le lendemain. Les communards les traînaient derrière eux depuis Bicêtre, ainsi que des bœufs que l'on mène à l'abattoir. Enfermés dans un local du boulevard d'Italie, on leur déclare qu'ils sont libres, on les invite à sortir. Ils sortent, ils courent, on les fusille un à un dans la rue. Le vendredi, c'est le massacre de la rue Haxo où quatre Pères de Picpus, les PP. Tardieu, Radigue, Tuffier, Rouchouse ; trois Jésuites, les PP. Olivaint, Coubert et de Bengy ; deux prêtres séculiers, un séminariste, 34 militaires trouvèrent la mort. On les fit partir de la Roquette à 4 heures de l'après-midi, en leur assurant qu'on les remettrait en liberté.

Rue de la Roquette, boulevard et rue de Ménilmontant, rue de Puebla, rue de Belleville, avec un Arlat à la mairie où le citoyen Ranvier s'écria : « Conduisez-moi ça aux fortifications et fusillez-moi ça, rue Haxo, telle fut la voie douloureuse qu'ils parcoururent et sur laquelle, comme le Christ, à Jérusalem, ils endurèrent la colère de la populace qui les injuriait et les frappait. Au 85 de la rue Haxo, on les fit pénétrer dans une cour. Une cantinière, indignée de ce que l'abbé Planchat demandait grâce pour les condamnés pères de famille, a tout portant lui brûla la cervelle. Après l'exécution, un des fusillés, le P. Tuffier, par un mouvement convulsif, se releva, courut, éperdu, sanglant ; une femme essaya de lui arracher la langue, et un enfant de 17 ans l'abattit en criant d'un coup de revolver. C'était le soir, la nuit tombait avec lentsur ; elle enveloppait doucement comme d'un voile de crêpe les cadavres entassés les uns sur les autres et qui poussaient encore des râles. Des inscriptions ont été gravées en ce lieu de sinistre mémoire. Sur l'une, avec la nom des victimes, vous pouvez lire ces mots qui proclament leur martyre : « Imple trucidati sunt ».

Une lettre de Mgr Darboy à Pie IX

Voici le lettre que Mgr Darboy, archevêque de Paris, adressait peu de mois avant sa mort tragique, au pape Pie IX, le 2 mars 1871 : il y renouvelle son adhésion pure et simple au décret du 18 juillet précédent proclamant l'infaillibilité pontificale.

Paris, 2 mars 1871.

Séparé du monde depuis cinq mois par l'investissement de Paris, et ne pouvant correspondre avec le dehors par lettres fermées que depuis quelques jours seulement, je m'empresse d'user de ma liberté retrouvée pour vous dire toute la peine que me cause la situation faite à Votre Sainteté par les événements survenus : il doit être profondément affligé d'un état de Rome cet hiver. Toute âme catholique choses qui est un attentat sacrilège en même temps qu'un désordre social.

Nous avons le besoin de croire que la Providence ne voudra pas permettre qu'il se prolonge ; mes prières aideront à le faire finir. J'interprète (les sentiments de) tout mon clergé en vous priant d'agréer l'hommage de nos condoléances pleines de respect et nos vœux pour le rétablissement du Saint-Père dant tous ses droits.

Je m'en voudrais, si je ne prenais occasion de la présente lettre pour vous déclarer que j'adhère purement et simplement au décret du 18 juillet dernier.

Peut-être que cette déclaration paraîtra superflue après la note que j'ai eu l'honneur de remettre à Votre Sainteté le 16 juillet de concert avec plusieurs de mes collègues ; mais il suffit que la chose vous soit agréable, comme on me l'écrit, pour que je la fasse avec plaisir, surtout dans les circonstances que vous traversez. Votre Sainteté peut se rappeler que dans cette note, nous exprimions l'espoir de réunir l'unanimité des suffrages si l'on adoptait deux ou trois corrections qui n'atteignaient pas le fond du décret mais qui adoucissaient la formule. C'est surtout la question d'opportunité qui nous tenait au cœur, ou plutôt à l'esprit, et la crainte, hélas ! de voir les gouvernements se désintéresser des affaires de la Papauté.

Je sais bien que les hommes ne sont pas forts, ils viennent encore de le montrer, et que Dieu n'a pas besoin d'eux ; mais pourtant il s'en sert quelquefois. Enfin, c'est fait.

Par suite des évènements qui se sont produits en France depuis six mois, Votre Sainteté jugera peut-être expédient de me faire savoir si je dois tenir pour subsistante encore la juridiction que j'avais, comme grand aumônier sur quelques maisons et personnes placées hors de mon diocèse ; et, en cas de négative, si je dois moi-même en prévenir les Ordinaires intéressés dans la question.

Je n'ai pas encore assez d'éléments pour apprécier ce que fera le gouvernement français au sujet des questions qui touchent le pouvoir temporel du Saint-Siège et le bien de la religion dans notre pays. La situation politique et financière de la France, l'agitation des esprits, l'incertitude de l'avenir sont autant de choses qui empêchent de prévoir quelles solutions seront données à certaines difficultés relatives aux affaires du clergé. Mon diocèse a beaucoup souffert matériellement et moralement. Soixante-dix paroisses composant la banlieue de Paris sont à moitié en ruines : maisons, églises, presbytères. Les prêtres ont fait avec courage et générosité tout ce qu'ils ont pu pour soulager les pauvres, les malades et les blessés. La population leur en tient grand compte. A Paris, toutes les églises sont rouvertes et fréquentées, au moins par les femmes et les enfants, une grande partie des hommes étant souvent retenus au dehors par les exigences du service militaire. Les prédications du Carême se font comme à l'ordinaire ; les auditoires sont sympathiques. Si nous parvenons, comme je le désire vivement, à conserver la confiance et le respect du peuple, tous les autres diocèses y gagneront et l'Eglise aussi.

Je prie Votre Sainteté...

La mémoire de Mgr Darboy n'eût rien perdu à ce qu'il ne se départît jamais, dans ses rapports avec le Souverain Pontife, du ton de déférence et de modération jusque dans le regret qui règne dans la lettre qu'on vient de lire : qu'il n'en ait pas toujours agi de la sorte, trois périodiques soi-disant catholiques, ont tenu à en donner des preuves, ces derniers jours, en publiant les minutes inédites de sa correspondance avec le Saint-Siège, de septembre 1864 à mars 1871. On y voit l'archevêque de Paris se défendre contre les calomnies dont il se dit ou se croit la victime et le prendre de très haut même avec le Pape. Si les éditeurs ont pensé nous édifier par l'exemple de ce haut dignitaire de l'Eglise, sur la manière dont ils entendent la résistance au Saint-Siège, ils se sont mépris ; car il resterait à établir qu'en cela Mgr Darboy est un modèle à proposer même aux dignitaires ecclésiastiques, à plus forte raison, aux simples prêtres ou aux laïques,

S'ils ont voulu donner seulement à entendre que Rome prête parfois trop facilement l'oreille aux dénonciateurs, répétant ainsi, sans le dire, ce qu'ils ont cru sur les toits à l'occasion des papiers Montagnini, on sent bien qu'ils prêchent pour leur paroisse et on se défie avec d'autant plus de raison qu'ils ne sonnent qu'une cloche. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, dit le proverbe. Un jour, sans doute, d'autres inédits, s'il en est besoin, viendront éclairer la conduite du Saint-Siège et dissiper les malentendus où s'exaspérait l'âme de Mgr Darboy.

Quoi qu'il en soit, on ne voit guère ce que la mémoire de l'archevêque martyr gagne à la divulgation de cette correspondance : plût à Dieu que sa main n'eût jamais tracé quelques-unes de ces lignes qui font peine à lire. Celles que nous venons de citer l'honorent davantage.

(Mois Littéraire et Pittoresque).

ÉCHOS

LE 145e D'INFANTERIE A SISSONNE

Les trois bataillons du 145e régiment d'infanterie, en garnison à Maubeuge, partiront mardi 4 juin, pour se rendre par étapes au camp de Sissonne, où ils se rencontreront avec le 10e bataillon de chasseurs.

Le 145e arrivera vers midi à Avesnes et sa musique y donnera un concert sur la place d'Armes. Le 145e sera de retour à Maubeuge le 24 juin.

ECOLE SPÉCIALE MILITAIRE

Le ministre de la guerre a fixé à 225 le nombre des élèves à admettre à l'Ecole spéciale militaire à la suite du concours de 1907.

Ces élèves seront répartis de la manière suivante à leur sortie de l'Ecole d'infanterie : métropolitaine, 140 ; infanterie coloniale, 25 ; cavalerie, 60.

Gazette du Nord

On nous annonce la mort :

A STEENWERCK (Croix du Bac), après de longues souffrances, de Mme Henri Cherlet, née Sophie Deschildre, belle-fille de M. J.-P. Cherlet, adjoint de Steenwerck, sœur de M. Désiré Deschildre, conseiller municipal à Nieppe, et belle-sœur de M. Cousin, pharmacien à Marville.

La paroisse, qui, entre autres choses, lui doit son chemin de croix, perd en elle une de ses bienfaitrices les plus généreuses, et les pauvres une de ces âmes dévouées toujours avide de leur faire du bien et de secourir leurs misères.

Ses funérailles auront lieu mercredi prochain, à dix heures et demie.

Vendredi, ont eu lieu, à SOMAIN, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles de M. Delcambre-Dransart, décédé le lundi 27 mai, dans sa 67e année.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Delcambre-Delarolère et Henry Delcambre.

Le défunt était le beau-frère de M. le docteur Dransart, conseiller général et de M. Edouard Dransart, notaire à Arleux.

Samedi matin ont eu lieu, en l'église paroissiale d'HAUBOURDIN, les funérailles de M. Gaston Cauwel, décédé en cette ville le 29 mai, à l'âge de 38 ans.

Le défunt, qui était originaire de Wallon-Cappel, était le frère de M. Elie Cauwel, négociant en grains, Jérémie Cauwel, marchand boucher, et Léon Cauwel, pharmacien de 1re classe à Hazebrouck.

Nous apprenons le prochain mariage de M. Louis Waryn, fils de M. Aug. Waryn, cultivateur à HAZEBROUCK, et de Mme Waryn-Theeten, avec Mlle Gabrielle Olivier, fille de M. et Mme Olivier-Leroy.

PERSÉCUTION RELIGIEUSE

Le presbytère de Dompierre

Dans sa dernière séance, le conseil municipal de Dompierre s'est occupé de nouveau de la question de location du presbytère.

Dans une délibération précédente, le conseil avait voté une location de 20 francs.

Le Préfet annula cette délibération et, faisant échec à la liberté absolue du conseil municipal en la matière, il imposa une location de 150 francs.

A l'unanimité, le conseil a décidé qu'il y avait lieu de maintenir le prix de 20 francs, précédemment fixé.

Bien.

Les processions de la Fête-Dieu

A LILLE

Les processions ont eu lieu, à l'issue de la grand'messe, à l'intérieur des églises.

Les fidèles étaient très nombreux et cette cérémonie toujours très touchante fut une véritable manifestation de foi et de piété.

A Vauban, suivant la coutume, la procession se fit l'après-midi, à quatre heures, dans les jardins de l'Université catholique. Le St-Sacrement était porté par M. le chanoine Chabé, supérieur du Séminaire académique. Outre le clergé de la paroisse, on remarquait MM. les Professeurs des Facultés et les étudiants groupés autour de leurs drapeaux, ainsi que bon nombre de notabilités.

Malheureusement la pluie s'est mise à tomber violemment alors que le cortège n'était qu'à mi-route et il fallut restreindre le parcours.

Nous rappelons que dimanche prochain, à quatre heures, aura lieu, en l'Eglise Saint-Maurice, la procession de réparation à laquelle sont convités tous les catholiques de notre ville. Plus que jamais les fidèles doivent témoigner de leur amour envers le Saint Sacrement et doivent se presser au pied du autel.

A LOMME

Malgré les menaces du temps, la procession s'est mise en route après la grand'messe dans un ordre parfait.

La Musique municipale, sous la direction de son chef, M. Deblecker, prêtait son concours toujours très apprécié. Le « Lauda Sion » était chanté par la Chorale dirigée par M. Abel Decroos.

On remarquait dans le magnifique cortège un nouveau groupe, du plus bel effet : de gentilles fillettes habillées en pages, de couleur bleu ciel, faisant escorte à la Sainte Vierge. Félicitons la personne zélée qui en a eu l'heureuse idée.

Quant au reposoir, dénant les gros nuages noirs qui s'amoncelaient au ciel, il se dressait sur la belle pelouse du château de Mme Joire, dans toute sa beauté coutumière. Rendons un respectueux hommage au dévouement de la châtelaine.

Au retour, la pluie s'est mise à tomber, disperant un peu les groupes d'enfants. Mais, les porteurs de flambeaux, toujours plus nombreux chaque année demeurèrent, sous l'averse à leur poste d'honneur.

Sur le parcours, toutes les maisons étaient pavoisées, sauf deux : il y en eut même qui, à défaut de bannière, arborèrent vaillamment le drapeau tricolore. Honneur à ces braves gens !

A WATTRELOS

Malgré le mauvais temps du matin, la procession est sortie à Saint-Maclou et elle a fait la tour habituel de la Vieille-Place. Vers onze heures, une petite éclaircie s'étant produite, M. le doyen Bonnet décida aussitôt de faire la procession.

Ce fut donc une sortie presque improvisée. Aussi les groupes de jeunes filles ne furent-ils pas aussi nombreux et aussi fournis que d'habitude.

Toutes les Œuvres d'hommes, toutes les statues des saints étaient présentes. C'est entre deux rangées de nombreux fidèles que le Saint Sacrement a parcouru les rues de la ville.

Une petite ondée est survenue vers midi, mais aucun groupe n'a quitté sa place.

L'après-midi, bien des personnes de la Vieille-Place se félicitaient de l'honneur qui leur été fait de recevoir le Saint Sacrement. Rendez-vous est donné pour dimanche prochain ; plus personne ne manquera car on saura désormais qu'à Saint-Maclou la procession se fait toujours et par tous les temps.

A CROIX

Malgré le mauvais temps, la procession s'est déroulée dans les allées du parc de Mme V. Auguste Florin. Ceux qui ont pu admirer cet imposant cortège de jeunes gens, de jeunes personnes et d'enfants, qui représentaient les mystères de la Passion, l'enfance de Jésus, les bienfaits de la Sainte-Vierge, etc., etc., ont goûté les joies d'upassé, au temps où, nous disait tout à l'heure un protestant anglais, les citoyens de la France républicaine possédaient les mêmes droits que les catholiques anglais ont au pays monarchique d'Edouard VII.

A quatre heures, les chorales Sainte-Cécile et Léon XIII entonnent l'« O Salutaris » devant le grand reposoir adossé à la propriété de Mme Aug. Florin, où est donnée la première bénédiction.

Les nombreux groupes se déploient à travers les allées du jardin fort bien décorées.

La Grande Harmonie et l'Harmonie du Crêchet prêtent gracieusement leur concours à cette cérémonie ; les Alpins, sous le commandement de M. Deroubaix, leur nouveau chef, défilent sous les armes.

A cinq heures, les fidèles s'agenouillent pour la bénédiction finale, après avoir acclamé Jésus-Christ, le Sacré-Cœur et la France.

La pluie redouble d'intensité au moment où le cérémonie se termine.

A WASQUEHAL

Supprimée depuis 5 ans, la procession du Saint-Sacrement s'est déroulée dans l'église.

Parmi les différents groupes qui y ont pris part, nous avons remarqué une phalange de fillettes de l'Ecole libre portant des lys, les enfants de Marie et les Mères chrétiennes avec leurs bannières, puis diverses associations de jeunes gens et d'hommes, la Jeunesse Catholique avec son drapeau, les confrères du Saint-Sacrement portant un flambeau, enfin un groupe d'élèves de l'école Saint-Jean qui, habillement stylées, jetaient délicatement des fleurs au passage du Dieu-Eucharistie.

Dans sa simplicité cette procession, grâce à la bonne tenue, la piété des fidèles qui y prirent part, ne manqua pas d'édifier l'assistance.

A RONCQ

Après la grand'messe, vers 11 heures, profitant d'une éclaircie, la procession a suivi le parcours habituel.

On remarquait quelques groupes très gracieux de petits anges et de petits pages entourant la statue du Sacré-Cœur, puis la Jeunesse Catholique, les écoles dominicales, la musique municipale, etc., etc.

Un premier reposoir était installé à la grille de la campagne de M. Lagache, un second sur le perron du château de M. Laurent-Haesebroucq.

Après la bénédiction, la procession put rentrer sans être contrariée par la pluie.

A HALLUIN

Le temps étant menaçant, la procession n'est pas sortie, elle a fait trois fois le tour de l'église au milieu d'une foule profondément recueillie ; les nombreux adorateurs du Saint-Sacrement étaient précédés par de petits marins portant une mère un gracieux petit Saint-Jean-Baptiste et un charmant Petit-Jésus de Prague.

A ARMENTIERES

Hier, à six heures du soir, a eu lieu la procession du Saint Sacrement en l'église Saint-Vaast.

L'église décorée magnifiquement, était presque trop petite pour contenir les fidèles. Le sermon sur l'Eucharistie fut donné par M. l'abbé Généchal, aumônier des Œuvres.

A la procession, M. Huet, vice-doyen, curé de Notre-Dame, portait le Saint-Sacrement. Sept cents hommes environ faisaient escorte portant des flambeaux et chantant des cantiques.

A VALENCIENNES

Le temps est incertain.

La procession traditionnelle de la Fête-Dieu pourra-t-elle avoir lieu ? Telle est la question que se posent les Valenciennois.

Mais, à dix heures, les cloches de Notre-Dame s'ébranlent, jettent dans les airs leurs notes gravee et précédé d'une longue théorie de groupes d'enfants, de jeunes filles en blanc, de nombreux groupes d'hommes et de jeunes gens, le Saint-Sacrement sort de l'église, porté par M. le chanoine Jourdain, doyen de Notre-Dame, entouré de MM. les chanoines Cappliez, archiprêtre, doyen de Saint-Nicolas, et Sagary, doyen de Saint-Géry, et précédé d'un nombreux clergé.

Une foule immense, composée principalement des hommes d'œuvres de la ville et de nombreux fidèles suivait le dais.

La procession a suivi l'itinéraire habituel et s'est déroulée au milieu d'une foule recueillie sympathique.

La police municipale assurait le service d'ordre, mais n'a pas eu à intervenir à aucun moment car aucun incident ne s'est produit.

MM. les Doyens ont porté le Saint-Sacrement sur leurs paroisses respectives.

A onze heures, l'imposant cortège rentrait à l'église Notre-Dame, et du parvis M. l'Archiprêtre donnait une dernière bénédiction du Saint-Sacrement.

Comme nous le faisions il y a huit jours, nous sommes heureux de constater une fois de plus que tous les Valenciennois sans exception ont marqué leur respect de la liberté, de quelque sorte de manifestation qu'il s'agisse.

Souhaitons qu'il en soit dorénavant toujours de même.

× × ×

Les Valenciennois sont contents, ils viennent d'avoir comme toujours leur procession du Saint Sacrement, belle et pieuse. Personne n'a rien vu qu'il (pluvinait) ou du moins personne n'a reculé devant les menaces du temps pas plus que devant celles de quelques socialistes du voisinage qui avaient résolu de troubler la joie générale. Tous y étaient, les pauvres, les riches, pour voir leur Vierge et recevoir la bénédiction de son fils. Jamais nous n'avons vu tant de fronts découverts, si tant de genoux en terre.

Qu'on dise après cela que Notre-Dame du Saint-Cordon a perdu de son prestige et que Notre-Seigneur n'est plus aimé dans notre cité ! Mais qu'on la dise, si on veut être cru, à d'autres qu'à nous.

D'ailleurs, le sentiment religieux mis à part, on respire si volontiers l'air de la liberté !

Les éteignoirs de toutes les nobles flammes ont écrit sans doute que M. le Maire de Valenciennes, en autorisant si bonne chose, avait fait du cléricalisme. Il en est vraiment qui ne savent jamais avoir la note juste.

M. Devillers s'est souvenu tout simplement qu'il était à la tête d'une antique cité, fière de sa franchise, et répugnant aux idées mesquines de jalousie et de persécution.

M. le Maire de Valenciennes a vu juste : il n'a fait que devancer beaucoup d'autres.

Voir plus loin

Les Dépêches de la nuit :

UNE IMPOSANTE MANIFESTATION RELIGIEUSE A TOURCOING.

FEUILLETON 16

Aux Epines du Chemin

Par Anne MORAND

— Tu ne le rends pas compte des choses. Tu as bien heureux, toi, d'aimer une jeune de ton rang, de ton monde. Encore, si j'avais consenti. Certaine ailleurs que chez ma marraine ! Mais vois-tu comme la situation est difficile ? Madame de Mérange est pour moi une seconde mère et je ne puis contracter une union qu'elle désapprouverait et qui m'éloignerait d'elle à jamais. Je dois remplacer le fils qu'elle a perdu ; je ne manquerai pas à ce devoir.

— Tu crois que madame de Mérange te désapprouverait au point de te fermer sa porte ?

— J'en suis convaincu.

— Alors, c'est différent. Je ne dis plus rien.

— Tu vois que je ne suis pas aussi libre que tu le croyais. De par la loi, j'ai toute l'indépendance possible, mais il y a autre chose que cela dans la vie. Il y a des liens d'affection et de reconnaissance qui se mettant parfois à la traverse de nos inclinations et qui nous tiennent enchaînés.

— Tu as raison. Je n'avais pas songé à cette difficulté. Là-dessus, mon ami, je vais te quitter et aller me coucher. Nous nous reverrons demain.

— Et après-demain je t'emmène à La Corderaye, puisqu'il faut que j'y retourne.

— C'est entendu.

Le surlendemain, les deux jeunes gens étaient en route pour Coutances, qui était la station la plus proche du château de Robert.

Depuis quelque temps déjà, la présence de ce dernier, nécessaire à La Corderaye, y était vivement réclamée. Il n'avait aucun désir de s'y attarder et ne comptait pas y faire un long séjour. Il ne pouvait se dispenser d'aller au château des Aigles pour y rendre ses devoirs à madame de Mérange, et il redoutait cette visite ; il craignait surtout de revoir Claudia qu'il s'était pris à détester depuis que, grâce à elle, Germaine avait dû partir. A mesure que le train filait, ses souvenirs se ravivaient dans toute leur force et ses pensées s'assombrissaient. Aussi demeurait-il silencieux et taciturne, plongé en lui-même.

En face de lui, silencieux aussi et très ému, Frédéric d'Albon ne songeait pas à entamer la conversation. Il avait devant les yeux l'image de Claudia, de cette belle créature, si pleine d'ardeur et de vie, dont il était devenu amoureux à première vue, et que dorénavant il se sentait le droit d'aimer, puisqu'il ne craignait plus de trahir un ami. Sa résolution était prise : il allait faire sa demande à la comtesse de Mérange ; il voulait même la faire le plus tôt possible, afin que son sort fût fixé. Profondément troublé, il pensait à ce qui l'attendait, interrogeant anxieusement l'avenir comme pour deviner si, en allant à la Corderaye, il allait ou non au-devant du bonheur.

Quelques jours après, Claudia, seule dans sa chambre, lisait près de la fenêtre ouverte. Elle avait pris du goût pour les lectures sérieuses, et, montant à cheval beaucoup moins qu'elle n'avait eu coutume de le faire, elle passait en revue tous les livres de la bibliothèque, et y consacrait de nombreux moments. Les classiques, les auteurs célèbres, lus légèrement et à son corps défendant à l'époque où elle faisait ses études, étaient devenus ses compagnons favoris ; elle en lisait souvent à sa grand'mère et seule se plaisait à revoir les parties qui l'avaient intéressée.

C'était un volume de Joseph de Maistre qu'elle tenait à la main quand madame de Mérange entra dans sa chambre. Elle leva la tête en souriant.

La comtesse était visiblement émue ; elle se laissa glisser dans un fauteuil.

— Viens près de moi, mon enfant, dit-elle, tendant la main à Claudia.

Celle-ci s'approcha, prit la main tendue, puis, se penchant, elle embrassa tendrement sa grand'mère.

— Assieds-toi là... comme quand tu étais petite, continua madame de Mérange, attirant à ses côtés une petite chaise basse.

Claudia obéit, et leva ses grands yeux d'un air interrogateur.

Le regard ému de l'aïeule se fixait sur l'enfant et semblait vouloir la pénétrer jusqu'à l'âme.

— J'ai à te parler... sérieusement, très sérieusement.

— A propos de quoi, mère ?

— Ma petite fille chérie, tu viens de m'être demandée en mariage.

Une teinte rosée passa sur les joues fraîches de Claudia, mais elle ne manifesta aucune émotion.

— Par qui, mère ? questionna-t-elle simplement.

Madame de Mérange hésita un instant, la regardant toujours attentivement, et reprit :

— Par le capitaine d'Albon.

Claudia baissa les yeux sans parler. Madame de Mérange continua :

— Pour te dire toute la vérité, j'étais prévenue de sa visite par... Robert. Cependant, je n'ai pas voulu y faire allusion plus tôt. Il est venu tout à l'heure et nous avons causé longuement. Il t'aime.

Claudia releva la tête.

— Il m'aime ?

— Passionnément. Depuis le premier jour où il t'a vue, tu lui as fait, paraît-il, une impression ineffaçable.

Claudia demeura silencieuse. La comtesse reprit :

— Il est d'une ancienne famille de Lorraine, il a trente-deux ans, un bel avenir devant lui, et, d'après ce que j'ai pu juger par moi-même, c'est un homme de cœur et d'esprit, doué des plus hautes qualités morales.

Claudia releva lentement les yeux.

— Mère, désirez-vous ce mariage ?

— Mon enfant bien-aimée, ce que je désire, c'est ton bonheur.

— Et vous pensez que je serai heureuse avec monsieur d'Albon ?

— Je le crois, pourvu que tu puisses l'aimer, toi aussi.

— Monsieur d'Albon me paraît en effet doué de bien des qualités, mais il ne m'a pas inspiré, jusqu'ici du moins, une irrésistible passion. Il est vrai que l'année dernière je ne pouvais pas faire grande attention à lui.

Elle prononça ces derniers mots presque à voix basse, madame de Mérange lui serra la main.

— Je sais ce que tu veux dire, ma fille, mais à présent tout cela est bien fini, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui, mère.

— Et tu es sûre que sans aimer positivement monsieur d'Albon, au moins tu n'en aimes plus un autre ?

— Oui, mère, bien sûre.

— Alors, ma chère enfant, nous pouvons examiner la demande de monsieur d'Albon. Je l'ai prié naturellement de m'accorder le temps nécessaire pour que nous en causions ensemble et que je consulte ton tuteur qui s'occupera de toutes les questions matérielles.

— Oui, c'est cela, mère, laissons de côté toutes ces questions matérielles et ces embarras pécuniaires qui gênent l'existence et, je vous en prie n'envisageons le mariage qu'au point de vus moral, qui est le plus important.

— Qui paraît du moins le plus important à ton âge, dit madame de Mérange en souriant. Malheureusement les nécessités de la vie nous obligent à nous occuper du côté positif des choses. Mais nous n'en parlerons pas pour le moment, c'est convenu. Monsieur d'Albon ta plaît-il ?

— Beaucoup, mère ; aussi, vous le voyez, je ne réponds pas par un refus. Je demande seulement le temps de réfléchir et de m'habituer à cette idée.

— C'est ce que je désire, mon enfant.

— Mais il y a une chose à laquelle nous devons songer avant tout. Mère chérie, si je me marie et surtout si j'épouse un soldat, vous allez rester seule.

Des larmes vinrent aux yeux de madame de Mérange, mais elle contint son émotion.

— Chère petite, ce n'est pas à cela que je pense. Oui, tu devras me quitter et nous voir que de temps en temps, à de longs intervalles, mais cela, je l'avais déjà envisagé. Ma vie à moi est finie, la tienne commence. Il faut que je me résigne à te perdre, Claudia. Pourvu que je te sache unie à un être loyal et bon, à un homme de cœur, je saurai supporter l'isolement.

Claudia se jeta dans les bras de sa grand'mère.

— O ma bonne mère ! dit-elle avec des larmes dans la voix, jamais personne ne m'aimera comme vous m'avez aimée.

— Je le crois, mon enfant chérie, répon-